

# PRINCIPES FAVORISANT L'EFFICACITÉ DU DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL du personnel enseignant

Le développement professionnel demeure l'un des meilleurs moyens dont dispose un système éducatif pour améliorer la qualité de l'enseignement. Il s'avère un instrument de choix pour bonifier les interventions auprès des élèves. Pour avoir des retombées optimales sur la réussite éducative, il faut instaurer un véritable processus d'apprentissage professionnel et dépasser le stade du perfectionnement.

## Selon les 5 principes, le développement professionnel doit...

La synthèse des connaissances de Mario Richard de la TÉLUQ (2017) souligne les

### 5 PRINCIPES

favorisant l'**efficacité** du développement professionnel.

Les **conditions d'implantation** de ces principes visent trois **acteurs** spécifiques du milieu scolaire



Les **gestionnaires scolaires**



Le **personnel enseignant**



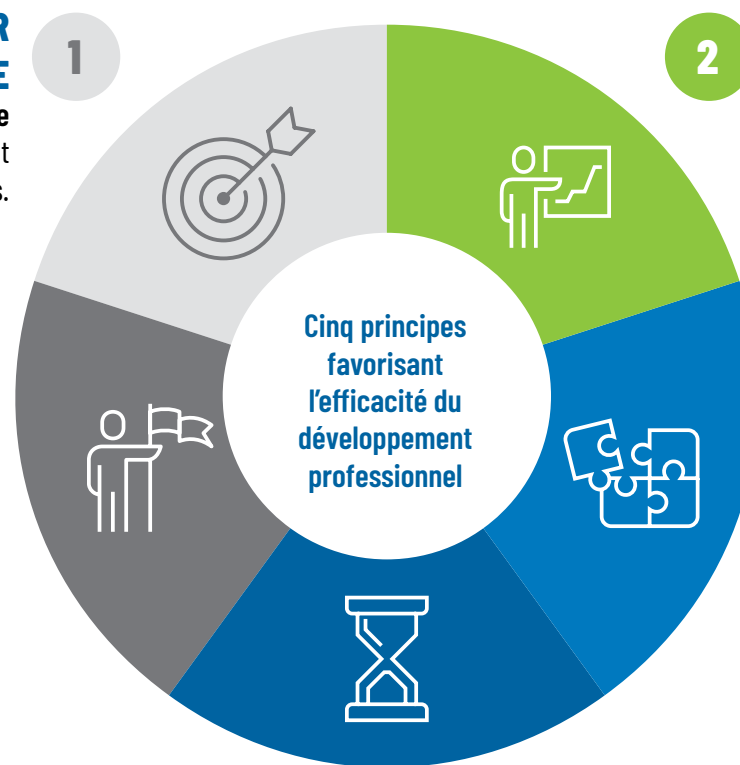
Les **experts-conseils en développement professionnel**

Pour en savoir davantage:  
[developpementprof.telug.ca](http://developpementprof.telug.ca)

**OBJECTIF : AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE**  
Viser explicitement à **améliorer l'apprentissage** des élèves et à **évaluer** systématiquement l'**effet** obtenu sur leurs **résultats**.

**LEADERSHIP**  
Être **soutenu** par une **direction** faisant preuve de **leadership pédagogique**.

**À NOTER :** Ces principes, reposant sur des données probantes, s'appliquent tant en littérature que dans l'ensemble des disciplines scolaires.



**2 EXPERTISE**  
Avoir des activités étayées par des **données probantes** et être animées par des **spécialistes** dont l'**expertise** est reconnue (ex.: conseillers pédagogiques formés par des **chercheurs**).

**3 COLLABORATION**  
Prévoir une **démarche** d'accompagnement reposant sur le **travail collaboratif**.

**4 DURÉE**  
Être **réparti dans le temps**. L'enseignant devrait être **accompagné** sur plus **d'une année**.



# LE CODÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL, une formule efficace!

Les communautés d'apprentissage professionnel (CAP) et les communautés de pratique (CoP) sont des formules qui satisfont aux principes favorisant l'efficacité du développement professionnel du personnel enseignant.

✓ Par la mise en place d'une pratique réflexive en contexte de travail collaboratif, s'appuyant sur les principes de la collégialité.

✓ Pour favoriser un travail collaboratif entre les enseignants, ce qui a une importance déterminante dans l'effet du développement professionnel sur les résultats des élèves.

## OBJECTIF : APPRENTISSAGES

Des **échanges structurés** créent une dynamique favorable à la **résolution de problèmes** visant l'amélioration des résultats des élèves. Les enseignants acquièrent et s'approprient **des connaissances théoriques** de façon à les **intégrer** dans la mise en œuvre d'**activités ciblées** avec leurs élèves.

En **remettant en question leurs pratiques** à l'aide des données probantes, les enseignants déterminent les meilleurs moyens pour atteindre les **objectifs** établis.



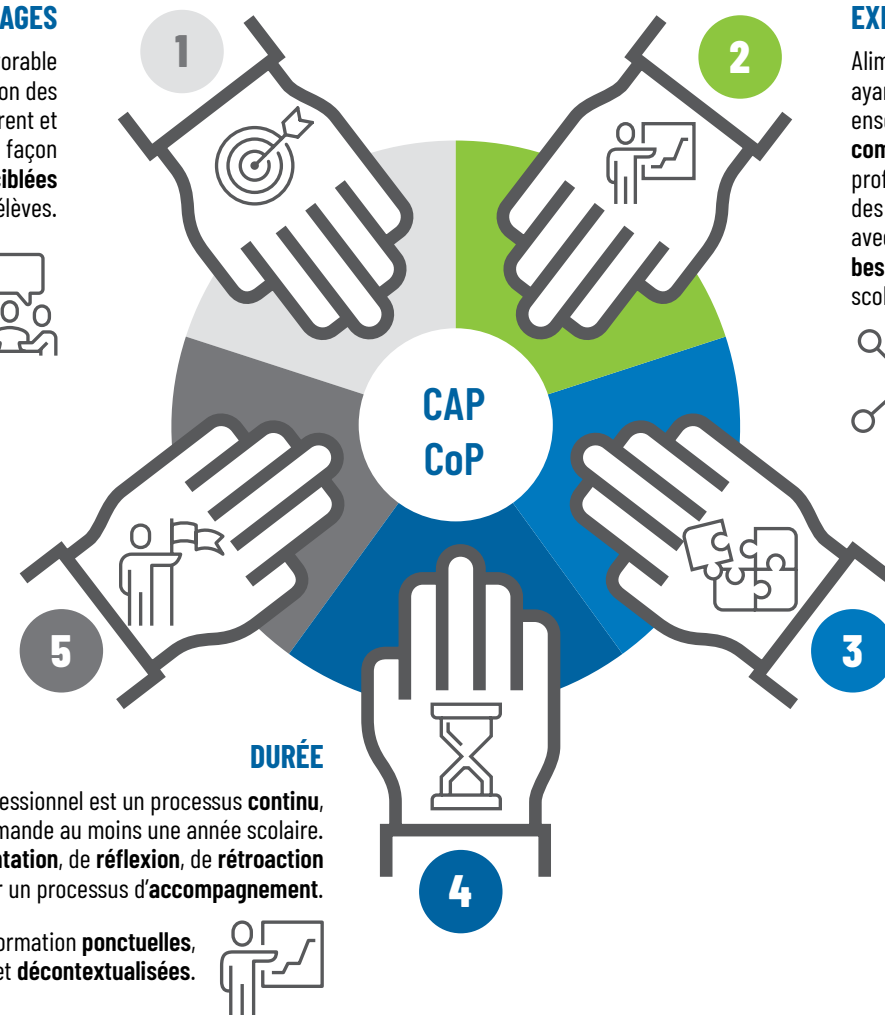
## LEADERSHIP

La mise en place de communauté d'apprentissage professionnel permet l'**implication des directions** d'établissement scolaire. Le développement professionnel est plus efficace quand les gestionnaires scolaires **structurent et soutiennent la collaboration** entre les participants.

## DURÉE

Le co-développement professionnel est un processus **continu, intentionnel et systémique** qui demande au moins une année scolaire. Il prévoit des périodes d'**expérimentation**, de **réflexion**, de **rétroaction** et d'**évaluation**, soutenues par un processus d'**accompagnement**.

Il faut donc éviter les activités de formation **ponctuelles, fragmentées et décontextualisées**.



## EXPERTISE

Alimentés par des ressources extérieures expertes ayant recours à des **données probantes**, les enseignants disposent de connaissances pour **combiner théorie et pratique**. Le développement professionnel permet également de prévoir un contenu, des objectifs et des activités qui sont **en cohérence** avec le **curriculum**, les **savoirs** des enseignants, les **besoins** des élèves et les **orientations** de la commission scolaire<sup>1</sup>.



Différentes modalités d'accompagnement sont possibles : suivi individualisé, travail en équipe-école ou en équipe-cycle.

## COLLABORATION

Les enseignants profitent, dans cette approche, du **soutien des pairs** et d'une **rétroaction**, par lesquels ils développent leur pratique et leur **sentiment de compétence**. La mise en place d'une **expertise collaborative** au sein de l'école est bénéfique, car l'ensemble des enseignants, des professionnels, des directions et des autres gestionnaires scolaires travaille de concert afin de maximiser l'**effet enseignant**.

Les contenus présentés sont tirés de : *Objectif - Persévérance et réussite, bulletin numéro 19 (2020)*. Tous les rapports de recherche ont été réalisés dans le cadre du Programme de recherche sur la persévérance et la réussite scolaires (PRPRS) et d'un programme de recherches ciblées : *Approches et pratiques favorisant la persévérance et la réussite scolaires*.



CTREQ  
Le centre de transfert  
pour la réussite  
éducative du Québec

Québec

<sup>1</sup> Il est à noter qu'au moment de la rédaction des rapports de recherche présentés dans ce Bulletin, les commissions scolaires étaient encore à ce jour la structure administrative ayant sous leur responsabilité la gestion des établissements scolaires au Québec.